

DEPARTEMENT DE
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE CLAIRAC
PLAN LOCAL D'URBANISME

DECLARATION DE PROJET N°1

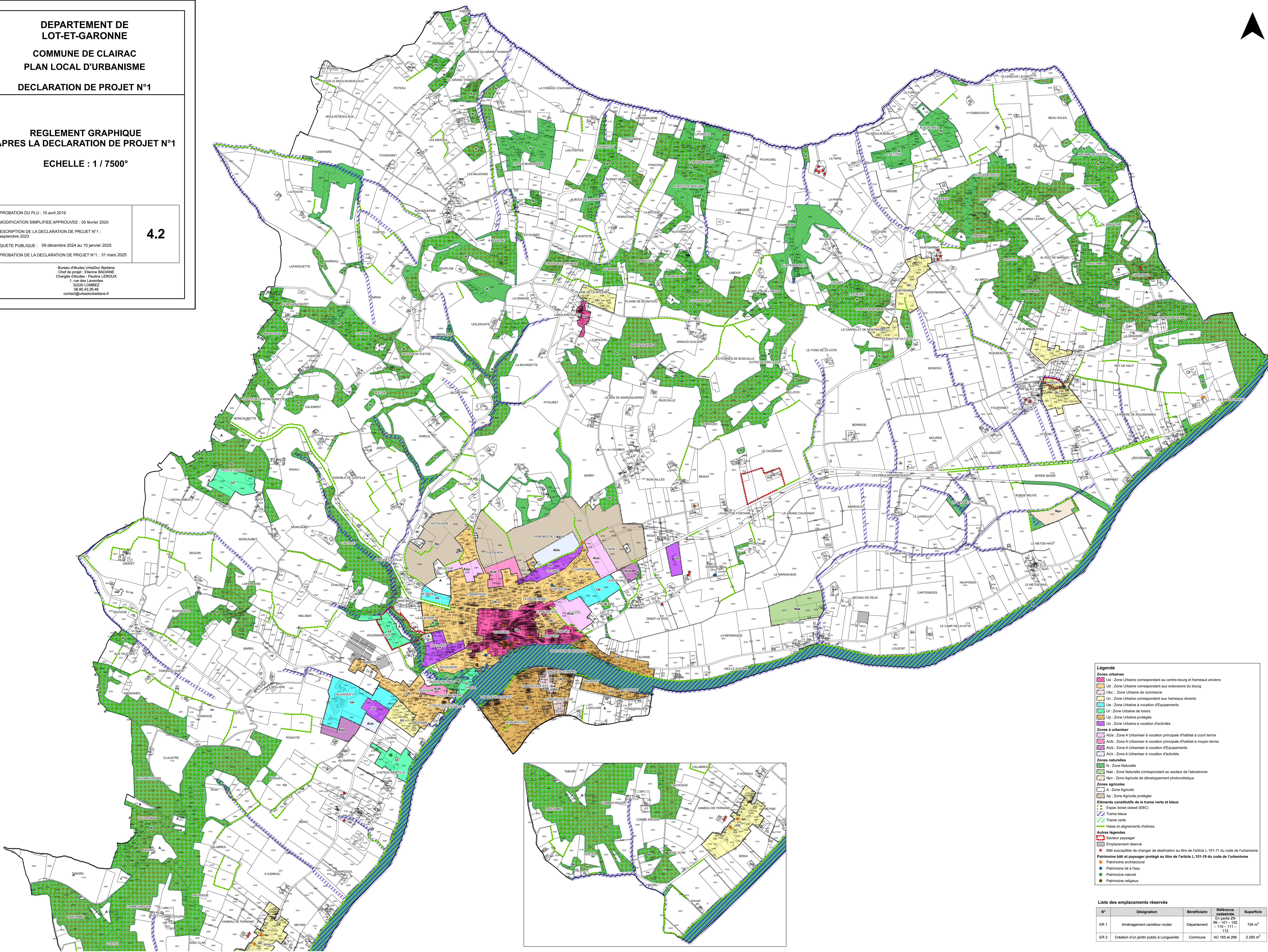
REGLEMENT GRAPHIQUE
APRES LA DECLARATION DE PROJET N°1

ECHELLE : 1 / 7500°

APPROBATION DU PLU : 10 avril 2019
1^{re} MODIFICATION SIMPLIFIEE APPROUVEE : 05 février 2020
PRESCRIPTION DE LA DECLARATION DE PROJET N°1 :
25 septembre 2023
ENQUETE PUBLIQUE : 09 décembre 2024 au 10 janvier 2025
APPROBATION DE LA DECLARATION DE PROJET N°1 : 31 mars 2025

4.2

Bureau d'études UrbanDoc Badiane
Chef de projet : Etienne BADIANE
Chargée d'études : Pauline LEROUX
1, rue des Lavandes
32220 LOMBEZ
06.80.43.26.40
contact@urbandocbadiane.fr



Légende	
Zones urbaines	
Ua	Zone Urbaine correspondant au centre-bourg et hameaux anciens
Ub	Zone Urbaine correspondant aux extensions du bourg
Uc	Zone Urbaine de commerce
Ud	Zone Urbaine correspondant aux hameaux récents
Ue	Zone Urbaine à vocation d'Équipements
Ul	Zone Urbaine de loisirs
Up	Zone Urbaine protégée
Ux	Zone Urbaine à vocation d'activités
Zones à urbaniser	
AuA	Zone A Urbaniser à vocation principale d'habitat à court terme
AuB	Zone A Urbaniser à vocation principale d'habitat à moyen terme
AuE	Zone A Urbaniser à vocation d'Équipements
AuX	Zone A Urbaniser à vocation d'activités
Zones naturelles	
N	Zone Naturelle
Nae	Zone Naturelle correspondant au secteur de l'aérodrome
Npv	Zone Agricole de développement photovoltaïque
Zones agricoles	
A	Zone Agricole
Ap	Zone Agricole protégée
Éléments constitutifs de la trame verte et bleue	
••	Espaces boisés classés (EBC)
—	Trame bleue
—	Trame verte
—	Haies et alignements d'arbres
Autres légendes	
•••	Secteur paysager
■	Emplacement réservé
★	Bâti susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme
Patrimoine bâti et paysager protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme	
•	Patrimoine architectural
•	Patrimoine lié à l'eau
•	Patrimoine naturel
•	Patrimoine religieux

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Référence cadastrale	Superficie
ER 1	Aménagement carrefour routier	Département	En partie 2N 99 - 101 - 102 - 110 - 111 - 112	704 m ²
ER 2	Création d'un jardin public à Longueville	Commune	AC 165 et 266	2 290 m ²